

Helios C / Helios CS

CONVECTEUR SOUFFLANT


**Manuel d'utilisation,
d'installation et
Bon de garantie**

(à lire attentivement avant toute
intervention et à conserver)



Noirot

1-CARACTERISTIQUES

Ce convecteur soufflant mural est un appareil Classe II, Cat B.,  .
 Protégé contre les projections d'eau - Ip24.



COMMANDES:- 1 Minuterie 60 minutes

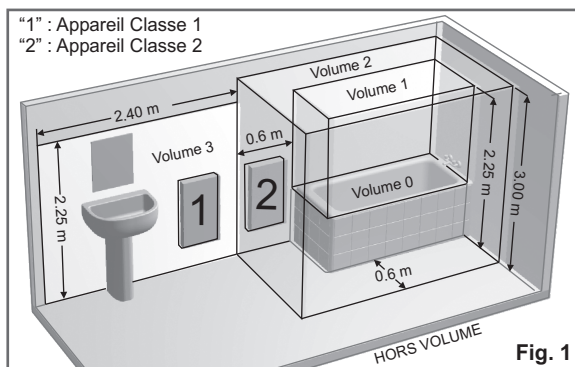
- 1 Bouton de réglage du thermostat
- 1 Interrupteur Marche/Arrêt
- 1 Manette (pour Helios CS avec barre et flux d'air orientable)

Référence	Puissance (W)	Tension (V)	Intensité (A)	Haut (mm)	Largeur (mm)	Épaisseur (mm)	Poids (Kg)
HELIOS C							
7825-7-AA	1000/2000 W	230V	4.35/8.70	410	310	140	5.5
HELIOS CS							
7826-7-AA	1000/2000 W	230V	4.35/8.70	460	410	145	6.5

2-RECOMMANDATIONS DE MISE EN PLACE

Volume de protection :

Cet appareil peut être installé dans le volume 2 ou le volume 3 (Fig 1), à condition que l'alimentation électrique soit protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA.



Installation des appareils :

- L'installation électrique doit être conforme aux exigences de la norme NFC 15-100 en vigueur. Cet appareil Classe II ne se raccorde pas à la terre.
- En règle générale, cet appareil se place de façon à ce que la chaleur produite brasse le maximum de volume d'air.
- L'appareil doit être raccordé à poste fixe en position horizontale et suivant les prescriptions en vigueur.
- Il doit être installé de façon à ce que les interrupteurs et autres dispositifs de commande ne puissent être touchés par une personne se trouvant dans la baignoire ou dans la douche.
- Eviter le positionnement en allège d'une fenêtre, derrière les rideaux, les portes, ou sous une bouche d'extraction d'air.
- Respecter les distances minimum d'installation au sol, aux parois, aux meubles...

- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

- Il convient de surveiller les enfants afin qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.



MISE EN GARDE, NE PAS COUVRIR :

Pour éviter une surchauffe, ne pas couvrir l'appareil. Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obturer les grilles d'entrée ou de sortie d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil (Fig. 2).

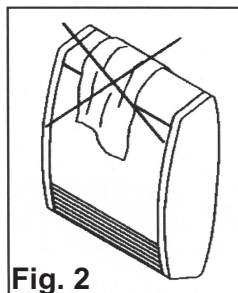


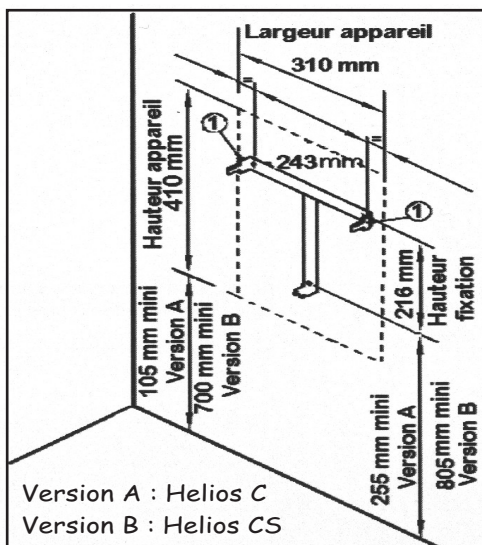
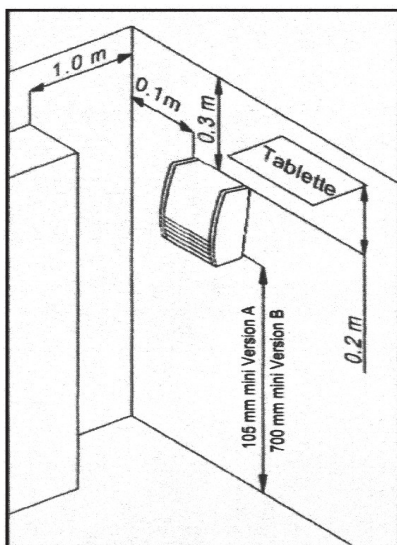
Fig. 2

3-INSTALLATION ET FIXATION

- Pour effectuer cette opération, ôter le dossier de l'appareil à l'aide d'un tournevis en agissant sur les 2 pattes repère 1. Poser le dossier sur la paroi à l'aide de 3 vis (Ø5.5 mm max.) en s'assurant de l'orienter dans le bon sens et à la bonne hauteur (voir Fig. C).

- L'espace minimum entre le sol et le bas de l'appareil doit être respecté selon le schéma ci-dessous. Un espace de 10 cm minimum doit être laissé de chaque côté de l'appareil.

- Dans le cas d'un revêtement mural posé sur mousse, il faut prévoir entre le dossier et le mur, une cale d'une épaisseur égale à celle de la mousse (pour éviter d'obstruer les bouches d'entrée d'air).





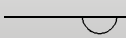
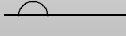
4-RACCORDEMENT ELECTRIQUE

- L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant à poste fixe.
- L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3mm.
- L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA., dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.
- Le raccordement électrique ne nécessite pas de démontage de l'appareil. Utiliser le câble souple (3X 1.5mm² HO5 VVF) monté d'origine et raccorder au réseau par l'intermédiaire d'une boîte de raccordement (fil marron = phase, fil bleu = neutre, et fil noir = pilote).
 - > Le fil noir est destiné à être raccordé à un programmeur de chauffage, dans le but de faire varier le rythme de fonctionnement de l'appareil, selon l'occupation ou l'inoccupation des lieux.
 - > Dans le cas d'une installation sans programmeur, il est inutilisé. Dans cette situation, il est recommandé de l'isoler de tout contact électrique en l'enrobant avec du ruban adhésif d'électricien.

IMPORTANT: Ce fil noir ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de Terre ou fil VERT/JAUNE. Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

- Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boîte de raccordement. Parce qu'il est à DOUBLE ISOLEMENT, cet appareil ne doit en aucun cas être raccordé à la terre.

IMPORTANT : les ordres de programmation sont distribués par les signaux suivants, mesurés par rapport au Neutre :

Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort		0 Volt
Eco		230 Volts
Hors Gel		115 Volts Négatif
Arrêt chauffage		115 Volts Positif

- Le chauffage est commandé sur 1000W par le thermostat électronique, programmable par fil pilote en Confort, Eco, Hors-gel et Arrêt chauffage.
- La minuterie avec une autonomie de 60 minutes, permet un chauffage très rapide de la salle de bains sur 2000W (Helios C), mais aussi un séchage des serviettes (Helios CS).
- Pour le Helios CS basculer le volet avec la manette située sur la face avant de l'appareil :
 - en position haute pour un chauffage ambiant,
 - en position basse pour chauffage + séchage.

L'interrupteur M/A situé à gauche permet la mise en marche et l'arrêt complet de l'appareil.

Dès la mise en marche de l'appareil, la température ambiante est contrôlée par le thermostat électronique.

La zone confort définie, prescrit une température entre 18 et 22° C environ. Si la température obtenue n'est pas celle désirée, tourner légèrement le bouton à droite pour l'augmenter ou à gauche pour diminuer.

Le voyant de marche permet de visualiser la mise sous tension de l'élément chauffant.

- FILTRE ANTI - POUSSIERE :

Cet appareil est équipé d'un filtre anti - poussière breveté. Un voyant lumineux s'allume lorsque le filtre est saturé. Pour une meilleure utilisation, nettoyer votre filtre une fois par mois. L'encrassement du filtre provoque l'arrêt de l'appareil. Dans ce cas, mettre l'interrupteur en position arrêt. Après nettoyage par aspiration ou brossage, remettre le filtre en place, puis remettre en position marche 2 minutes plus tard.

- SECURITE THERMIQUE :

Le fonctionnement de l'appareil est protégé par une sécurité thermique à auto-maintien. En cas de fonctionnement anormal, procéder à l'arrêt de l'appareil. Après retour aux conditions normales de fonctionnement (nettoyage du filtre) remettre l'interrupteur en position marche (après 2 minutes min.).

- UTILISATION AVEC UNE CENTRALE DE PROGRAMMATION :

Elle programme automatiquement votre appareil par l'intermédiaire du fil pilote. Mettre l'interrupteur sur Marche et effectuer le réglage de la température. La Centrale de Programmation gère directement le fonctionnement de votre appareil.

Pour le Hors - Gel, il faut intervenir au niveau de la Centrale de Programmation.

6-ENTRETIEN

Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les grilles de l'appareil.

Pour enlever la poussière, utiliser un chiffon doux. Pour enlever une tache, humidifier le chiffon. Ne jamais utiliser de produits abrasifs qui risqueraient de détériorer le revêtement Epoxy Polyester.

*Preuve de qualité, ce produit fabriqué en France
répond aux normes harmonisées européennes.*

Marque NF Règlement particulier R89

Organisme certificateur : AFNOR

Tour Europe Cedex 07 92049 PARIS la Défense

CONDITIONS DE GARANTIE

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défauts tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

BON DE GARANTIE

Type :

Puissance :

Date de
fabrication :

Date de
mise en service :

Cachet du vendeur

Utilisateur

Nom :

Adresse :

Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction

Noirot

107 Bd Ney 75883 PARIS Cedex 18

Tél. : 01.53.06.27.00 - Fax : 01.42.29.66.05
S.A.S. Capital 6 408 656 € -
R.S. Paris B 334 981 958 - Code APE 297A
<http://www.noirot.fr>